

**Arrêté n° 2006-003 du 22 février 2006 relatif au tableau d'avancement au grade de chef technicien de l'environnement au titre de l'année 2005**

NOR : DEVG0650140A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie et du développement durable,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu le décret n° 2001-586 du 5 juillet 2001 portant statut particulier du corps des techniciens de l'environnement ;  
Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des techniciens de l'environnement en date du 15 décembre 2005,  
Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le tableau d'avancement au grade de chef technicien de l'environnement au titre de l'année 2005 est établi comme suit :

<b>ORDRE de classement</b>	<b>PRÉNOM ET NOM</b>	<b>ÉTABLISSEMENT d'affectation</b>
1	Jean-Pierre Fresquet	ONCFS
2	Claude Roger	Parc national des Ecrins
3	Patrick Coutinot	ONCFS
4	Pierre Boesch	Parc national de Port-Cros
5	Jean-Luc Ferri	ONCFS
6	Jean-Paul Ferbayre	Parc national de la Vanoise
7	Jean-Jacques Ranouil	ONCFS
8	Christian Arthur	Parc national des Pyrénées occidentales
9	Lionel Beckius	ONCFS
10	Jean-Louis Crampe	ONCFS
11	Bernard Potaire	ONCFS
12	Bernard Leuliet	ONCFS
13	Yannick Huchet	ONCFS
14	Serge Avignon	ONCFS
15	Roland Ketterlin	ONCFS
16	Louis Blanchet	ONCFS
17	Bernard Gilles	ONCFS
18	Francis Duprat	ONCFS
19	Alain Reze	ONCFS
20	Patrick Mathot	ONCFS
21	Marc Voinson	ONCFS
22	Alain Hervey	ONCFS
23	Luc Simon	ONCFS
24	François Léger	ONCFS
25	Serge Brandt	ONCFS

Article 2

Le directeur général de l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 22 février 2006.

Pour la ministre et par délégation :  
Par empêchement du directeur général :  
*La chargée de la sous-direction des ressources  
humaines  
et du dialogue social,*  
Marie-Christine Settimo